

■ **André BORNET Transports et Terrassements SA**, à Nendaz, CH-626.3.010.397-3, 1996 Basse-Nendaz, nouvelle société anonyme. Date des statuts: 10. 06. 2006. But: exploitation d'une entreprise de transports et de terrassements, toutes activités commerciales, financières et immobilières convergentes. Capital-actions: CHF 100'000.—, entièrement libéré. Actions: 100 actions nominatives de CHF 1'000.— avec restrictions de transmissibilité. Faits qualifiés: apport en nature et reprise de biens : selon contrat du 10.06.2006, il est fait apport des actifs et passifs de la raison individuelle 'Bornet André', soit un actif net de CHF 1'302'623,62; cette apport est accepté pour ce prix dont CHF 100'000.— sont imputés sur le capital contre remise de la totalité des actions de CHF 1'000.— chacune, le solde constituant une créance envers la société. Organe de publication: FOSC et BO. Personnes inscrites: Bornet, Bernard, de Nendaz, à Nendaz, président, avec signature collective à deux; Bornet, Alexandre, de Nendaz, à Nendaz, administrateur, avec signature collective à deux; Bureau fiduciaire Pitteloud Sàrl, à Sion, organe de révision.
Journal no 1178 du 13.06.2006
(03423160 / CH-626.3.010.397-3)